

## CQP D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

*Acquérir les compétences nécessaires pour assurer les missions de l'agent de prévention et de sécurité.*

**Durée:** 175 heures (25 jours)

### Profils des stagiaires

- Toute personne postulant à un emploi d'agent de sécurité, ne justifiant pas des équivalences requises par la réglementation pour se voir délivrer la carte professionnelle obligatoire.

### Prérequis

- Détenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS.
- Savoir lire, écrire, compter, comprendre et parler le français.

### Objectifs pédagogiques

- Être capable de gérer les événements en temps réel.
- Être capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens conformément aux réglementations applicables à la profession.

### Contenu de la formation

- Module juridique : Environnement juridique de la sécurité privée.
- Module stratégique :
  - Gestion des premiers secours.
  - Gestion des risques et des situations conflictuelles.
  - Transmission des consignes et informations.
  - Connaissance de l'outil informatique / transmission.
- Module gestion des risques :
  - Gestion des risques / connaissance des vecteurs d'incendie.
  - Prévention des risques terroristes.
  - Secourir.
- Module gestion des conflits :
  - Gestion des risques et des situations conflictuelles.
  - Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées.
- Module professionnel :
  - Surveillance et gardiennage.
  - Évènementiel.
  - Télésurveillance et vidéoprotection.
- Bilan de la formation.

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels et formateurs qualifiés en surveillance / gardiennage / sécurité incendie, titulaires d'un certificat de compétence en lien avec la spécialité enseignée.

## **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et mise à disposition des moyens techniques et matériels exigés par la réglementation en vigueur.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Mises en situation d'intervention.
- Quiz en salle.

## **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Contrôle continu et examen en fin de formation avec jury indépendant.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation. Elle prendra la forme d'une attestation provisoire de qualification en cas de réussite à l'examen final.
- Formulaire d'évaluation de la formation.